

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Organiser son chantier de revêtements de sols et murs			
<p><i>En amont du chantier, le technicien solier recueille auprès de son client, les éléments nécessaires lui permettant d'organiser son chantier. Ces principales activités sont :</i></p> <p>Échange avec les acteurs du projet</p>	<p>C1 : Analyser les informations relatives à l'intervention en collectant les données du chantier afin de déterminer la solution technique et esthétique adaptée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas - Entretien avec appui du livret de suivi en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents liés à l'intervention sont collectés, analysés et les informations nécessaires sont extraites et prises en compte. - Les relevés sont réalisés, le cas échéant. - Le besoin et l'environnement du chantier sont analysés et les différentes solutions de revêtement sont identifiées. - En neuf et rénovation, la nature et l'état des supports existants sont diagnostiqués et des solutions de réparation, mise en conformité ou remplacement sont identifiées. - La présence de supports amiantés est identifiée et aucune opération n'est effectuée sur ces derniers. - Les normes environnementales et les classements règlementaires sont pris en compte. - Les propositions esthétiques sont identifiées. - Une visite de site est réalisée, le cas échéant.
	<p>C2 : Communiquer avec le client, la hiérarchie et les autres intervenants sur le déroulement du chantier en préconisant les solutions techniques et esthétiques identifiées afin de garantir son exécution dans les délais, la sécurité et la qualité souhaitée</p>		<ul style="list-style-type: none"> - En neuf, les différentes solutions de préparation des supports et de revêtements compatibles sont exposées au client. - En rénovation, des solutions de préparation des supports et de remplacement sont proposées au client. - Les propositions esthétiques sont argumentées. - Les modes d'entretiens des différents revêtements et les matériels d'entretien à utiliser sont présentés clairement au client. - Le déroulement de l'intervention est expliqué avec précision au client, aux autres acteurs du chantier. - Les explications fournies à oral et/ou à l'écrit sont explicites et adaptées à l'interlocuteur. - Un reporting d'intervention est formulé à sa hiérarchie de façon explicite, détaillée et illustrée de façon régulière. - Les contraintes et besoins exprimés par les autres acteurs du chantier sont pris en compte. - Le candidat véhicule une posture et un discours professionnel. - Le bon d'intervention est rempli précisément et les documents de fin de chantier sont remis au client. - La feuille d'heures est remplie avec précision et transmise à la date demandée. - Les situations présentant un danger sont remontées à sa hiérarchie.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

Gestion du chantier	<p>C3 : Calculer les quantités de produits pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un plan à l'échelle est réalisé d'après un croquis du chantier. - Un calepinage écrit de l'implantation du revêtement de sol est réalisé à l'échelle. - Les besoins du chantier en revêtements de sol et en accessoires (profilés d'appui, plinthes de finition, nez de marche...) sont calculés avec précision. - Les besoins du chantier en produits associés (primaire ragréage et colle), outillage et équipements de sécurité sont calculés pour garantir le déroulement du chantier sans rupture de stock.
	<p>C4 : Organiser la logistique de son chantier à partir des consignes reçues afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales caractéristiques du chantier sont identifiées, dans le dossier de construction (CCTP, calendrier d'exécution, plans...). - L'ensemble des moyens matériels à mobiliser (outillage, matériaux...) sont préparés à partir de la fiche fourniture du « lot Revêtement de Sol » et des instructions de la hiérarchie. - Le planning de l'intervention est réalisé pour garantir un démarrage à l'heure prévue. - L'adéquation entre les objectifs et les moyens à déployer (durée, matériel, moyens de levage...) est analysée. - Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés. - Les EPI et les EPC sont préparés. - Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes de travaux si besoin.
	<p>C5 : Réaliser le repli du chantier en nettoyant la zone de travail et le matériel afin de garantir la poursuite des activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La zone d'intervention et ses abords sont laissés propres. - Les retours des produits de mise en œuvre sont répertoriés en vue d'un stockage pour réutilisation ou recyclage. - Le matériel et l'outillage sont nettoyés, vérifiés, les dysfonctionnements sont communiqués à sa hiérarchie. - La démarche éco-responsable est respectée et le principe 3RVE est appliqué (réduire, réutiliser, recycler, valoriser, éliminer) - L'évacuation des déchets respectent les règles de tri. - Le réassort des consommables est réalisé.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 2 : Réaliser la pose courante de revêtements de sols			
<p><i>Le technicien solier prépare et installe les sols de son chantier dans le cadre d'une pose classique et horizontale des revêtements.</i></p> <p><i>Ces principales activités sont :</i></p> <p>Préparation courante des sols et des revêtements</p>	<p>C6 : Réaliser les travaux préalables à la pose courante des revêtements, en respectant normes et classements, afin de mettre en œuvre un revêtement de sol en travaux neufs ou en rénovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique - Entretien avec appui du livret de suivi en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - En rénovation, les revêtements de sol existants sont déposés dans le respect des règles de l'art et avec le matériel adapté. - Les supports sol abimés (ex : fissures, épaufrures, joints...) sont réparés avec les solutions adaptées (Ragréage, rebouchage, traitement résine époxy...) - L'humidité présente dans le support est contrôlée avec les matériels préconisés dans les DTU. Les sources d'humidité sont traitées avec les moyens adaptés (ex.: barrières anti remontée d'humidité). - Le support sol est préparé pour accueillir les revêtements de sol avec les moyens adaptés. - Les produits de préparation de support utilisés sont adaptés aux travaux envisagés, au type de support et aux conditions d'utilisation des locaux. - La mise en œuvre des produits de préparation des supports est réalisée en mobilisant les outils (disqueuse, malaxeur, scrapeur, décolleuse...) et techniques adaptées tout en respectant les règles de l'art. - Les surfaces sont préparées en respectant les principes du PPSSS - Propre, Plan, Sec, Sain et Solide. - Les protections collectives adaptées à son intervention sont mises en place. - Les gestes et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement. - Les EPI sont adaptés à chaque situation de travail.
	<p>C7 : Préparer les revêtements à la pose courante adaptée à l'utilisation prévue de la pièce en respectant normes et classements, afin respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du revêtement est vérifié en fonction du classement UPEC du local. - La préparation des revêtements de sol est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre. - Les revêtements de sol sont débités en respectant l'implantation, le sens et le débit des lés. - L'utilisation des outils est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité. - Les EPI sont adaptés à chaque situation de travail. - Les accessoires de finition sont identifiés et préparés pour être positionnés lors de la mise en œuvre.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

Mise en œuvre courante des revêtements de sols	<p>C8 : Réaliser la pose de revêtement PVC en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage après affichage est réalisé sur l'ensemble de la surface avec les outils adaptés (cale à maroufler, cylindre à maroufler,...). - Le revêtement adhère en tout point de la surface et ne présente aucune cloque. - Les découpes et arasements sont nets et précis. - Le traitement des joints est réalisé avec les outils et techniques adaptés en fonction du revêtement et des règles de l'art. - Pour les soudures à froid : le joint vif est rectiligne et serré, le produit est appliqué régulièrement dans la longueur et la profondeur. - Pour les soudures à chaud : le chanfrein est régulier, la soudure est nette sans excès ni brûlures, l'arasement est net et régulier.
	<p>C9 : Réaliser la pose de revêtement linoléum en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre est réalisée en mobilisant les outils et techniques adaptés (grand et petit trusquin, , coupe lisière et coupe bande...), de manière à préserver l'intégrité du matériau. - La mise en œuvre est réalisée en fonction de la typologie des produits. - Le trusquinage périphérique et la réalisation du joint sont nets et précis. - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté(cale, cylindre et marteau à maroufler, ...). - Le transfert de colle sur l'envers du revêtement est complet et observable. - Le thermocollage est net, sans excès ni brûlures et le chanfrein est régulier. - L'arasement du cordon est net et régulier et sans reprise.
	<p>C10 : Réaliser la pose de revêtement textile en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation des outils, règles bombées, maroufleur, éperon, couteaux à moquette et couteaux à lame textile, est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité. -La mise en œuvre est réalisée en fonction de typologie des produits à poser, des types de support. -L'implantation et le sens de pose sont respectés. -Les découpes et arasements sont nets et précis. -Le collage et/ou l'adhésivage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Les accessoires (barre de seuil...) nécessaires à la mise en œuvre sont identifiés et préparés. - La finition des revêtements de sol textiles (aiguilletés, floqués et tufté) est réalisée dans les règles de l'art.
	<p>C11 : Réaliser la pose de tous revêtements dalles et lames dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les implantations sont respectées et les chutes sont minimisées tout en respectant le DTU ou les documents particuliers du marché - Les découpes et arasements sont nets et précis en cas de pose collée ou semi-libre. - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté (cale à maroufler, marteau à maroufler, cylindre adapté) - La mise en place des profilés, des éléments de finition des dalles et lames collées ou à clipser et des systèmes et revêtements de sol libres ou semi-libres est faite dans les règles de l'art.

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

C12 : Réaliser la pose décorative de revêtements

dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité

- La mise en œuvre est réalisée en fonction de la typologie des produits à poser, des types de support.
- Les traçages et équerrages sont précis.
- Les incrustations et découpes de marqueterie sont nettes et précises les côtes sont respectées et conformes au plan
- Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés.
- Le marouflage est réalisé avec le matériel adapté.
- La mise en place des accessoires est faite dans les règles de l'art.
- La mise en œuvre est réalisée en mobilisant les outils (couteau avec lame serpette, ...) et les techniques adaptés (rayons de courbure, gabarits sur mesure...).

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 3 : Réaliser la pose technique de revêtements			
<p><i>Le technicien solier prépare et installe les sols et/ou les murs de son chantier dans le cadre d'une pose technique et verticale des revêtements pour des pièces spécifiques. Ces principales activités sont :</i></p> <p>Préparation technique des sols, murs et revêtements</p>	<p>C13: Réaliser les travaux préalables à la pose technique des revêtements, en respectant normes et classements, afin de mettre en œuvre des systèmes de revêtement sol et mur en travaux neufs ou en rénovation</p>	<p>- Mise en situation pratique</p> <p>- Entretien avec appui du livret de suivi en entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> - En rénovation, les revêtements existants sont déposés dans le respect des règles de l'art et avec le matériel adapté. - Les supports abimés sont réparés avec les solutions adaptées. (enduisage, rebouchage, traitement résine époxy...) - L'humidité présente dans le support mural est contrôlée avec le matériel adapté. - Les produits de préparation de support utilisés (primaire, ragréage thixotrope...) sont adaptés aux travaux envisagés, au type de support sol et mur et aux conditions d'utilisation des locaux. - La planéité, l'aplomb des murs et les passages de tuyauterie en attente sont vérifiés et respectés. - La mise en œuvre des produits de préparation des supports sol et mur est réalisée en mobilisant les outils et techniques adaptés tout en respectant les règles de l'art. - Les formes de pentes sont respectées et le siphon est installé dans les règles de l'art. - Les surfaces sont préparées en respectant l'aplomb et les principes du PPSSS. - Les protections collectives adaptées à son intervention sont mises en place dans le respect des règles de sécurité. - Les gestes et les postures adoptés sont conformes aux risques liés à l'activité et à l'environnement. - Les EPI sont adaptés à chaque situation de travail.
	<p>C14 : Préparer les revêtements à la pose technique adaptée à l'utilisation prévue de la pièce, en respectant normes et classements, afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du revêtement est adapté à la réglementation en vigueur de la pièce. - La préparation des revêtements est réalisée conformément au plan de calepinage et aux documents d'intervention sans perturber le fonctionnement du chantier et sans détériorer les revêtements à mettre en œuvre. - Les revêtements sont débités en respectant l'implantation, le sens et le débit des lés. - L'utilisation des outils est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser et dans le respect des règles de sécurité - Les accessoires spécifiques à la mise en œuvre (formes d'appuis, profilés de finitions, feuillard de cuivre, primaire et colle conductrice, ...) des systèmes sont identifiés et préparés pour être positionnés. - Les EPI sont adaptés à chaque situation de travail

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION – Titre Technicien solier

Mise en œuvre technique des revêtements de sol et mur	<p>C15 : Réaliser la pose de revêtements en remontée de plinthe dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les accessoires de finition sont mis en place pour permettre la remontée en plinthe. - Les outils et techniques adaptés sont mobilisés en particulier les gabarits d'angles, le traceur de plinthe et l'araseur. - L'utilisation des outils est faite de manière à préserver l'intégrité du produit à poser. - Le traitement des rives est réalisé conformément aux documents d'intervention. - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés, le marouflage est parfait sans cloques ni plis. - Les découpes sur la partie supérieure sont bien réalisées - Les angles rentrants et sortants sont réalisés conformément aux règles de l'art. - Les soudures à chaud ou thermocollage sont nettes sans excès ni brûlures. - Le chanfrein et l'arasement sont nets et réguliers.
	<p>C16 : Réaliser la pose de revêtements de sol et mur pour douche dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les accessoires (formes d'appuis, seuils de douche, profilé de diminution, siphons, mastic...) nécessaires à la mise en œuvre sont correctement posés. - L'implantation et le débit des lés sont respectés. - La mise en œuvre est bien réalisée (appui sur la talonnette). - Le collage et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est réalisé sans cloques ni plis. - Les angles rentrants et sortants sont réalisés avec un angle à 45° et la soudure est nette et régulière. - Les passages des angles rentrants et de l'angle sortant sont bien réalisés. - L'arasement contre le plafond et la superposition sont bien réalisés. - Les soudures murales sont nettes sans excès ni brûlures.
	<p>C17 : Réaliser la pose de revêtements PVC conducteur et dissipateur dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le traitement des rives est réalisé conformément aux documents d'intervention. - Les accessoires de finition sont mis en place et garantissent la performance du système. - La mise en œuvre du feuillard de cuivre est conforme à la méthode retenue. - Le collage (choix de la spatule et de la colle adaptées suivant la méthode choisie) et les temps de gommage sont maîtrisés. - Le marouflage est réalisé sans cloques ni plis. - Les découpes et arasements sont nets et précis. - Pour les soudures à chaud, le chanfrein est régulier, la soudure est nette sans excès ni brûlures.
	<p>C18 : Réaliser la pose de revêtements dans les escaliers droits et balancés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre est réalisée en fonction de typologie des produits à poser, du format et des types de support en utilisant les outils adaptés (marchigraphe,...) - La mise en place des profilés et accessoires de mise en œuvre et de finition pour marches d'escalier (nez de marches rapportées, profilés d'appui, crémaillère, limon, soudure à chaud, dalle podotactile, etc.) est réalisée dans les règles de l'art et pour garantir l'ensemble des règles de sécurité et d'accessibilité - Les principes de poses sont respectés (1/3; 2/3, pose du nez de marche). - Les indications de la circulaire relative à l'accessibilité des ERP sont respectées. - Les modes de collage sont maîtrisés. - Le marouflage est parfait sans cloques ni plis. - Les découpes et arasements sont nets et précis. - Les soudures à chaud sont réalisées dans les règles de l'art : Le chanfrein est régulier (profondeur respectée) ; La soudure est nette sans excès ni brûlures ; L'arasement est net et régulier. - Les soudures à froid sont réalisées dans les règles de l'art : Le produit est appliqué régulièrement dans la longueur et la profondeur (aucun résidu de soudure à froid en surface).